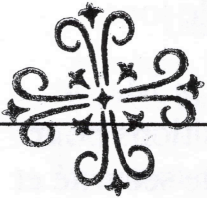
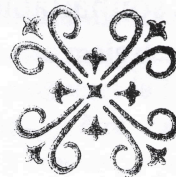
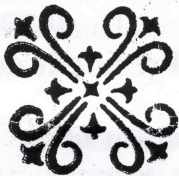




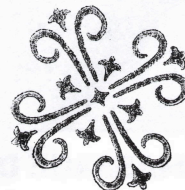
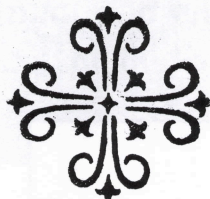
LE HERISSON CRAVENTAIS



- LE JOURNAL DE L'APAC -



Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :
Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecreuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°32-
-JANVIER 2006-



Edito

Jusqu'à la fin du mois de janvier, il est encore temps !

Alors le Hérisson souhaite à tous les Craventais et à leur famille une bonne année 2006. Que le village se développe harmonieusement en gardant son caractère rural et la qualité de son cadre de vie, deux éléments qui sont appréciés par tous ceux qui y résident et que les nouveaux arrivants ont très probablement pris en considération dans leur choix d'y venir.

Cravent va entrer prochainement dans une communauté de communes.

Que la préparation de cette importante mutation soit réussie, au bénéfice de tous.

Vous trouverez dans ce numéro un texte sur l'aménagement de la place de la Mairie.

Ce texte ne prétend pas apporter une solution définitive. Il s'agit de propositions pour servir à une réflexion au sein des commissions municipales consultatives de sécurité et du contrat rural qu'il serait souhaitable de réactiver.

Jean Badoual
Président de l'APAC

EN BREF !

EN BREF !

EN BREF !

EN BREF !

EMBELLISSEMENTS

Il faut se réjouir de constater que depuis deux ans plusieurs craventais ont amélioré la présentation de leur habitation et que, notamment, des murs en parpaings de béton ont été crépis. Souhaitons que cela entraînera un mouvement d'émulation.

RAMASSAGE DE DÉCHETS

Pour répondre à une invitation de la municipalité et contribuer au bon aspect des abords du village, l'APAC organisera au printemps une matinée de ramassage de déchets et petits objets abandonnés en bordure de bois.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les problèmes de sécurité de la circulation des piétons et des véhicules au carrefour de la Mairie restent préoccupants.

J'ai fait part récemment de ce souci à Monsieur le Maire de Cravent.

Des barrières métalliques ont été installées. Elles augmentent la sécurité des écoliers lors des entrées et des sorties de l'école, en empêchant qu'ils ne quittent brusquement le trottoir pour s'engager sur la chaussée.

Cependant la circulation reste dangereuse. La recherche d'améliorations est certainement difficile mais mérite d'être poursuivie.

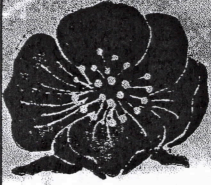
Deux mesures pourraient être prises assez rapidement et seraient relativement peu coûteuses : une interdiction de stationnement et un sens unique amélioré. L'interdiction du stationnement devrait être adoptée, pour tous les véhicules, dans la partie de la rue Claude Monod-Broca s'étendant de l'entrée du cimetière jusqu'au carrefour.

Une aire d'arrêt de car est justifiée mais il ne devrait pas y avoir de stationnement prolongé du minibus scolaire à cet endroit. Le stationnement actuel entraîne les conducteurs venant de Villiers à dévier la trajectoire de leur véhicule vers le milieu de la chaussée avec un risque accru de collision dans la courbe.

Les inconvénients de cette interdiction de stationnement pour les parents d'élèves sont certains mais la sécurité des usagers et notamment des enfants doit être prioritaire. Faut-il envisager un sens unique permanent rue Claude Monod-Broca et dans quelle direction ? Un sens unique permanent dans le sens Lommoye-Cravent serait probablement mieux respecté qu'un sens unique limité à la période des mouvements scolaires comme c'est le cas actuellement. On peut objecter qu'un sens unique permanent inciterait à une augmentation de la vitesse mais des installations destinées à faire respecter la limitation de vitesse pourraient être mises en place. Ou bien faut-il conserver le principe d'un sens unique limité dans le temps mais alors remplacer le panneau actuel, trop souvent mal respecté par les usagers habituels ou mal lu par les conducteurs de passage, par un signal lumineux clignotant activé au moment opportun ?

D'autres mesures, qui demanderaient plus de temps et des études approfondies de faisabilité et de rapport coût-efficacité, par exemple un rond-point franchissable bien mis en évidence, un nouveau plan des trottoirs compatible avec l'espace disponible, des méthodes innovantes de signalisation, pourraient être envisagées. Ce travail de réflexion devrait être coordonné avec l'aménagement de la place de l'Église.

Jean Badoual



LA BOURSE AUX PLANTES

**PAS DE BOURSE AUX PLANTES D'AUTOMNE CETTE ANNÉE,
VOUS L'AVEZ REMARQUÉ !**

**AU PRINTEMPS PROCHAIN, NOUS NOUS RETROUVERONS POUR ÉCHANGER
NOS BOUTURES ET NOS GRAINES, NOS JEUNES POUSSES DE FLEURS,
DE FRUITS OU DE LÉGUMES...**

**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PRENDRE DE L'AVANCE :
APPORTER DES PLANTES À ÉCHANGER, FAIRE UNE COMMANDE,
RÉSERVER DES PLANTS ETC...**

A BIENTÔT ET BON JARDINAGE !

Sylvie 06 87 20 13 10
NADINE 01 34 76 16 57

